

Madame, Monsieur,

La préservation de nos ressources fait partie intégrante de notre politique environnementale, c'est pourquoi STRID SA adoptera dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 l'e-facture comme moyen de paiement. Moderne, simple et sécurisée, la facturation électronique permet au client de recevoir, contrôler et payer ses factures en quelques clics. De plus, la consommation de papier est réduite. En optant pour l'e-facture, le client ne reçoit plus de bulletin imprimé sur papier. Il reçoit automatiquement toutes les factures émises par e-mail sous la forme d'e-factures.

## Coordonnées pour la facturation électronique

Si vous avez déjà rempli ce formulaire, nous vous remercions de ne pas en prendre compte.

Numéro de client STRID \_\_\_\_\_

Nom du client \_\_\_\_\_

J'opte pour le système de facturation électronique et en accepte les conditions générales. Je ne recevrai plus de facture papier. Dès qu'une nouvelle facture sera disponible, une notification me parviendra à l'adresse e-mail ci-dessous. Toutes mes factures seront visibles et pourront être imprimées depuis mon compte extranet.

E-mail \_\_\_\_\_

### Personne de contact

Titre  Madame  Monsieur

Prénom \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone \_\_\_\_\_

Formulaire à compléter et retourner par e-mail à [info@strid.ch](mailto:info@strid.ch) ou par la poste à l'adresse ci-dessous.

Lieu, date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

**Conditions générales:** L'ouverture d'un compte extranet est nécessaire pour la facturation électronique. L'utilisation de la facturation électronique et de l'extranet de STRID SA sont gratuites. L'enregistrement ainsi que l'attribution du nom d'utilisateur et mot de passe sont fournis par STRID SA. Le client certifie que les données fournies sont complètes et conformes à la vérité. Il doit signaler immédiatement à STRID SA toute modification de ses données. L'utilisateur principal est responsable de la conservation en lieu sûr du nom d'utilisateur et mot de passe. Il assume l'entière responsabilité du respect du devoir de diligence, qui s'impose également aux tiers auxquels ils fait appel (employés). STRID SA prend les mesures proportionnelles, acceptables du point de vue économique et possibles sur le plan technique pour garantir la sécurité de ses données. STRID SA ne garantit pas un service ininterrompu de son système extranet. En cas de litige, les documents originaux font foi. STRID ne répond pas des dommages occasionnés par l'emploi abusif de la connexion. Les données personnelles sont collectées et traitées dans le respect de la législation en matière de protection des données. Elles seront utilisées uniquement dans le cadre de la facturation électronique et des tables de l'extranet. Elles ne seront pas transmises à des tiers.